

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Suicide Question écrite n° 48828

Texte de la question

M. Bruno Retailleau appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le nombre inquietant de suicides dans notre pays, qui ne cesse d'augmenter depuis plusieurs annees. En effet, on deplore 150 000 tentatives par an (en particulier le lundi), soit une toutes les quatre minutes, et 12 000 morts par suicide, soit un deces toutes les quarante minutes. Ce dernier chiffre est superieur de 50 % a celui des victimes d'accidents de la route et tout particulierement important dans la tranche d'age des seize a vingt-cinq ans, ou le suicide est la deuxieme cause de deces apres les accidents. Alors meme que la France s'avere etre l'un des pays du monde industrialise les plus touches, elle reste, dans les faits, tres en retard en matiere de prevention. Au Quebec, en Angleterre, des campagnes d'information permettent, semble-t-il, de stabiliser efficacement ce phenomene tragique. En France, des associations prennent d'interessantes initiatives pour lutter contre ce fleau social. Il lui demande donc quelle politique nationale il entend mener, en collaboration avec le Haut Comite de la sante publique, pour la prevention du suicide en France.

Données clés

Auteur : M. Retailleau Bruno Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 48828

Rubrique: Mort

Ministère interrogé : travail et affaires sociales Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1043